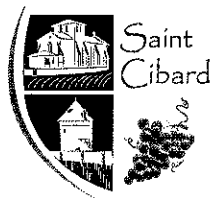



Mairie



33570

Envoyé en préfecture le 04/06/2020
Reçu en préfecture le 04/06/2020
Affiché le 
ID : 033-213303860-20200528-2020_05_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt

Le vingt-huit mai à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 25/05/2020

Date d'affichage : 25/05/2020

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, BLONDET Nicolas, DELPY Fabien, PIMBERT Éric, BORDENEUVE Virgil.

Absent :

Excusé :

Secrétaire de séance : Mme PETIT Josiane

En exercice : 11

Présents :11

Votants :11

Absent : 0

Excusé : 0

N°2020-05-11

OBJET : DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU CHENIL DU LIBOURNAIS (SIVU)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner les délégués qui siègeront au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du chenil du libournais (SIVU).

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Titulaire : Monsieur Virgil BORDENEUVE

Suppléant : Monsieur Fabien DELPY

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Pascal AMOREAU

